

L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement) et vous offre une conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant le logement.

Construisez votre projet avec l'ADIL de la Charente...



L'ADIL de Charente vous aide à prendre les bonnes décisions en vous apportant tous les éclairages nécessaires.
Avant de vous engager, consultez-la.

Permanences

Aigre

4ème vendredi du mois de 10 h 00 à 12 h 30
Espace France Services - 29 Grande Rue

Barbezieux

1er mardi du mois de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Mairie - 26 rue Marcel Jambon

Chalais

3ème mercredi du mois de 14 h 00 à 16 h 30
Espace France Services - 2 rue Jean Rémon

Châteauneuf

4ème jeudi du mois de 13 h 45 à 16 h 45
Espace France Services - 1 rue Aristide Briand

Cognac (sur RDV)

1er - 2ème et 5ème jeudi du mois - journée
3ème jeudi du mois - matin
Grand Cognac - 6 rue de Valdepeñas (ancien hôpital)

Confolens (sur RDV)

2ème mercredi du mois après-midi
Espace France Services - Place Henri Coursaget

Jarnac

3ème jeudi du mois de 14 h 00 à 17 h 00
Espace France Services - 16 Rue Dogliani

La Rochefoucauld (sur RDV)

3ème vendredi du mois de 14 h 00 à 16 h 30
Espace France Services - 1 rue de l'Aumônerie

Mansle les Fontaines

4ème vendredi du mois de 14 h 00 à 16 h 30
Espace France Services - 19 boulevard Gambetta

Montmoreau

3ème mercredi du mois de 9 h 30 à 12 h 00
Espace France Services - Bureau B - 35 av. d'Aquitaine

Segonzac

4ème jeudi du mois de 10 h 00 à 12 h 15
Espace France Services - 14 rue Pierre Frapin

Terres de Haute Charente (sur RDV)

2ème mercredi du mois matin
Espace France Services - 5 rue des Paleines

**Louer, acheter,
construire,
faire des travaux...**

Frappez à la bonne porte



Contactez-nous

57 rue Louis Pergaud à Angoulême
Tél : 05 45 93 94 95
Mail : contact@adil16.org
Site : <https://www.adil16.org>



Besoin de louer un logement, d'accéder à la propriété, de faire des travaux, de se former... Contactez les juristes de l'Adil de la Charente, pour avoir des réponses à vos questions en toute objectivité.



Formations

L'ADIL référencée Qualiopi délivre des formations "sur mesure" ou définies annuellement.



Locataires, propriétaires ou en recherche de logement, les juristes de l'ADIL de la Charente vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.



Location

Bail, état des lieux, loyer et charges, diagnostics, réparations locatives, dépôt de garantie, aides aux locataires, colocation, congés...

Fiscalité

Revenus fonciers, investissement locatif, dispositifs fiscaux, impôts locaux, TVA, droits de mutation, crédits d'impôt...



Difficultés financières



Impayés de loyers ou d'échéances de prêt, prévention des expulsions, DALO...

Qualité de l'habitat



Règlementation sur la décence, l'habitat indigne, droit des occupants, diagnostics, amiante, plomb/termites, bruit...

Accession à la propriété

Achat ou vente d'une maison, d'un lot de copropriété, financement d'un projet d'accession, aides nationales et locales à l'accession, contrat de construction, garanties...



Nos missions...

Travaux



Aides pour l'amélioration de la performance énergétique du logement ou son adaptation au handicap, règlementation pour réaliser des travaux en maison individuelle ou en copropriété, contrats de travaux, assurances...

Copropriété



Fonctionnement d'une copropriété, assemblée générale, conseil syndical, syndic, travaux, charges, financement, règles de majorité, difficultés de gouvernance, achat en copropriété...

Droit de l'urbanisme et droit notarial, troubles de voisinage



Règles nationales et locales, permis de construire, déclaration de travaux, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage...

Assurances



Pour un emprunt, une construction, une habitation, des travaux, en tant que locataire, propriétaire ou bailleur, en cas de sinistre...